



Taxe habitation et foncière

Par **doudou88**, le **04/12/2015** à **00:17**

bonjour

depuis peu un garagiste installé juste à 30 mètres sous ma fenêtre de cuisine a fait une demande d'autorisation de dépolition recyclage de véhicule hors d'usage qui lui a été accepté par le préfet et le Coderst de la région.

ce n'est pas faute de ma part d'avoir remuer ciel et terre pour que ce projet n'ai pas lieu, mais je vois que la tranquillité d'un contribuable ne pèse pas bien lourd dans la balance de la république.

ma question est:

convaincu que mon habitation construite de mes mains et à la sueur de mon front à perdue de sa valeur vénale et sentimentale avec un tel spectacle sous ses fenêtres,

m'est il possible de faire réviser à la baisse la taxe d'habitation et foncière, si oui quelle est la démarche et à qui m'adresser?